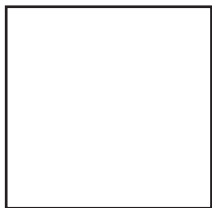


Astrac asbl
rue de la Rosière, 4
6820 Florenville



Dans un souci de développement durable, faites du covoiturage pour venir nous rejoindre à La Marlagne !
N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez proposer une place libre dans votre voiture ou si vous êtes à la recherche d'une place. Nous pouvons également aider les personnes qui souhaitent venir à la journée en train pour trouver une solution pour le transport entre la gare de Namur et La Marlagne.



réseau des Centres culturels
de la Communauté Wallonie-Bruxelles asbl

rue de la Rosière, 4
6820 FLORENVILLE

tél : 061/ 29 29 19 - fax : 061/ 31 11 37
astrac@centresculturels.be
www.centresculturels.be



18 MAI 2009

RENCONTRE PROFESSIONNELLE ASSEMBLEE GENERALE



Entre utopie et réalité :

Quelles politiques
culturelles pour demain en
Communauté
Wallonie-Bruxelles?

Quelle place et quel avenir
pour les
Centres culturels?

Quel avenir pour
l'ASTRAC ?

Fidèles à l'esprit du projet Objectif lune, nous proposons aux professionnels des Centres culturels et à tous ceux qui tiennent à cœur leur travail, un nouveau moment de réflexion branché sur l'avenir, à l'occasion de notre Assemblée générale.

**Lundi 18 mai
de 9h30 à 16h30**

**Centre Marcel Hicter
La Marlagne-Wépion**

Nous commençons par un petit remue-méninges sur l'ASTRAC même. Notre asbl traverse en ce moment une période de transitions et défis importants que nous voulons relever avec le soutien des Centres culturels pour assurer que notre action continue à aller bon train.

Au programme de l'après-midi: une rencontre avec les quatre grandes formations politiques sur l'avenir des politiques culturelles et sur les Centres culturels de demain. Un modérateur chevronné et reconnu gardera la discussion sur les rails.

La participation à cette rencontre est ouverte à toutes et à tous.

Les professionnels des Centres culturels, ainsi que ceux des autres associations du secteur (agences, concertations) peuvent également participer à notre Assemblée Générale. Il suffit de payer, sur place, la cotisation individuelle qui vous confèrera la qualité de membre effectif de l'ASTRAC ayant droit de vote.



**Votre inscription doit nous être envoyée au plus tard
pour le 4 mai 2009 (réservation des repas).**

Votre participation financière est fixée comme suit :

- AG : cotisation individuelle de 5 €
- Participation à la rencontre : 10 € pour les membres
15 € pour les non-membres

**Votre inscription vous engage au paiement de la
participation financière.**

Le paiement se fera sur place en espèces.

Programme de la journée

9h30 : Accueil café, inscriptions et paiement des cotisations

10h00 précises : Assemblée générale
Les membres recevront l'ordre du jour détaillé avec leur convocation. Contactez-nous pour recevoir une copie.

11h00 : Quel avenir pour l'ASTRAC ? Consultation des membres et des sympathisants et brainstorming sur le(s) projet(s) de notre association.

12h00 à 12h30: Moment apéritif autour des boissons et amuse-bouches régionales que **VOUS** apporterez en dégustation

12h30 à 14h00: Repas

14h00 à 16h30 : Entre utopie et réalité : quelles politiques culturelles pour demain en Communauté Wallonie-Bruxelles? Quelle place et quel avenir pour les Centres culturels? Rencontre-débat avec les quatre groupes politiques :

- Willy Borsus (MR)
- Eliane Tillieux (PS)
- Véronique Waterschoot (ECOLO)

Nous vous communiquerons ultérieurement le nom du représentant du CDH ainsi que celui du modérateur.

Questions-réponses.

16h30 : Fin de la journée

Bulletin d'inscription à renvoyer à

Astrac asbl, rue de la Rosière, 4, 6820 Florenville

ou par fax au 061/ 31 11 37 ou inscrivez-vous par courriel : astrac@centresculturels.be

Nom :

Centre culturel ou association :

Courriel :

Prénom :

Téléphone :

- Souhaite participer à l'Assemblée générale et m'acquitterai de ma cotisation individuelle de 5 € sur place
- Souhaite participer à la journée d'échanges et de réflexion et m'acquitterai des frais de participation de
 - 10 € pour les membres
 - 15 € pour les non-membres

Souhaite participer à l'apéro et au repas de midi (**réservation obligatoire avant le 4 mai**)

J'apporterai quelques boissons régionales

J'apporterai quelques amuse-bouches typiques

18 mai 2009

ASSEMBLEE GENERALE
RENCONTRE PROFESSIONNELLE